

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CABARA

**28 avril 2016**

Les conseillers municipaux par convocation en date du 11 avril 2016, se sont réunis à la Mairie de Cabara le jeudi 28 avril 2016 à 18h30 sous la présidence de Thierry Blanc, Maire.

**Présents :** Mmes Mrs BLANC, CHORON, SAUBION, DUPUIS-RABION, BLAZY, BERACOCHEA, PISONI

**Absents :** Mrs PEIFFER, BATTAGLIA (pouvoir à Mr Blanc) Mmes VIGNOLLET (pouvoir à Mme Saubion) et BOISSONNET

Mr CHORON est le secrétaire de la séance

Après lecture et approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal, Monsieur le Maire demande aux conseillers leur accord pour ajouter deux points à l'ordre du jour : l'indemnité de conseil du receveur principal et le remboursement du personnel des écoles par le Sirp. Les membres présents donnent leur accord.

Monsieur Beracochea demande que les sigles utilisés dans les convocations et les comptes rendus de réunion soient développés afin d'en faciliter la compréhension.

## **DELIBERATION 1 – Fonds Départemental d'Aide à l'Equipement des Communes**

Mr le Maire fait part à son conseil des modalités d'attribution du Fonds Département d'Aide à l'Equipement des Communes pour 2016.

La réunion du 15 avril 2016, présidée par Mme Poivert et Mr Breillat, conseillers départementaux du canton des Coteaux de Dordogne, a permis d'envisager l'attribution pour la commune de Cabara de la somme de 7 050 €.

Le conseil municipal décide de demander cette somme au conseil départemental afin de réaliser les travaux prévus au budget primitif, notamment la fermeture du clocher de l'église et les travaux d'éclairage public.

## **DELIBERATION 2 – Schéma départemental de coopération communale**

Mr le Maire expose à son conseil le projet de périmètre portant extension de la Communauté de communes Castillon/Pujol aux communes de Branne, Cabara, Grézillac, Guillac, Jugazan, Naujan et Postiac et St Aubin de Branne présenté par le préfet de région.

Mr Choron rappelle son avis, comme il l'avait exprimé lors de la réunion du 14 décembre 2015, qu'il aurait été préférable que la communauté de communes du Brannais fusionne dans sa globalité avec celle de Castillon/Pujol.

Après en avoir délibéré et exprimé le sentiment que le choix du préfet était quasiment imposé, le conseil municipal se prononce en majorité favorablement à ce projet, avec 5 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

## **DELIBERATION 3- Décisions Modificatives**

Suite à une modification de la nomenclature M14, il est nécessaire de développer les imputations budgétaires de certains comptes inscrits au budget et notamment le compte 622 (rémunérations et honoraires) en 6226, et le compte 6554 (participation aux organismes de regroupement) en 65548.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents.

## **DELIBERATION 4 – Rythme de remboursement du personnel, du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique vers les communes.**

Le SIRP de Cabara, Naujan et Postiac et St Aubin de Branne rembourse le personnel communal affecté aux écoles, sur l'exercice de l'année pour l'année N-1, avec un rythme mensuel.

Les délégués du SIRP souhaitant, pour tenter de lisser les trésoreries, passer ce remboursement à un rythme mensuel, demandent aux conseils municipaux des trois communes concernées de se prononcer.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents se prononce favorablement.

## **DELIBERATION 5 – Indemnité de conseil du percepteur.**

Le conseil municipal, lors du vote du budget primitif a inscrit l'indemnité de conseil du receveur principal. Afin de pouvoir réaliser le versement de cette somme, il est nécessaire de prendre délibération.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal se prononce favorablement

## **DELIBERATION 6 – Manifestations**

Mr le Maire rappelle l'organisation, par l'Union Nationale du Sport Scolaire, d'un raid nature, présent sur la commune le 26 mai 2016. A cette occasion la fermeture de la D18 sera mise en place de 11h30 à 15h30 avec déviation par les rues adjacentes, afin d'assurer le maximum de sécurité pour les jeunes participants.

Mr Choron annonce la réussite du concert organisé par l'association Que Du Bonheur le samedi 23 avril, en l'église de la commune. Une centaine de participants étaient présents.

Pour la fête de la commune prévue le 9 juillet, les conseillers municipaux décident de retenir les propositions suivantes :

Les cuisines de Maité pour le service traiteur

L'orchestre Denis Grey pour l'animation

Arts'i concept pour le feu d'artifice

## **DELIBERATION 7 – Questions diverses**

- Mr le Maire informe son conseil de la panne apparemment irréparable de la tondeuse de la commune. Il fera faire un devis à Entre deux mers motoculture pour la prévision de l'achat d'un matériel neuf.
- Le podium, utilisé lors des manifestations pour l'installation des musiciens nécessite un camion avec système de traction particulier que Mr Deymier, qui effectuait les déplacements jusqu'ici, ne possède plus. Mr le Maire, a trouvé un matériel simple d'utilisation avec un tracteur et ne nécessitant pas le certificat de contrôle de conformité puisque non immatriculé (dolly). Mme Pisoni se charge de contacter le propriétaire pour information complémentaire et négociation du prix d'achat de ce matériel d'occasion.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, Mr le Maire clôt la séance.